

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3444 - JEUDI 7 MARS 2019

BANQUE

Une nouvelle ligne de crédit pour les PME

La Raw bank a obtenu un prêt de quinze millions de dollars américains auprès de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea). Dans le jargon financier, il s'agit d'une ligne de crédit du guichet Secteur privé de cette banque avec une maturité de sept années dont deux de différées.

Loin de passer pour un petit événement dans le milieu d'affaires, le prêt de quinze millions de dollars américains vient instaurer une ère de collaboration entre la banque arabe, en l'occurrence la Badea, et la Raw bank. L'objectif du prêt est de contribuer au soutien du secteur privé congolais en ciblant particulièrement les projets à fort impact sur les secteurs-clés de l'économie nationale. [Page 4](#)



Le centre des affaires à Kinshasa

RIPOSTE CONTRE ÉBOLA

Oly Ilunga appelle les leaders sociaux à s'engager positivement

Le ministre de la Santé publique, le Dr Oly Ilunga, appelle les leaders sociaux à s'engager positivement dans la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ébola et à condamner les actes de sabotage. Il l'a dit dans la soirée du 5 mars, au cours d'une conférence de presse axée sur l'évolution de cette maladie ainsi que sur le nouveau plan stratégique de riposte.

Oly Ilunga a révélé que depuis la déclaration de l'épidémie au mois d'août 2018 jusqu'à ce jour, huit cent dix-sept cas ont été rapportés dont cinq cent soixante-trois décès. Malgré la complexité de l'épidémie, il a sa-



Le ministre de la santé, le Dr Oly Ilunga en conférence de presse. Il a souligné l'efficacité de la riposte sans vingt mille cas et de dizaines de milliers de morts. [Page 3](#)

MUSIQUE

« Ye oyo » toujours au faîte du gospel africain

Le tube, classé numéro un du Top 10 du Best of Africa (meilleur titre africain) de Trace Gospel depuis le 20 février, y demeure encore, deux semaines plus tard. Cette dernière chanson, sortie dans la série des premières productions de Bibomba Music, connaît une destinée bien heureuse. Sur la toile, « Ye oyo » est passé à présent à plus de trois millions et demi de vues sur



Pasteur Moïse Mbiye

YouTube. Et maintenant qu'il ne manque presque plus aux rendez-vous des noces de la capitale, son clip a encore plus de succès. Au-delà, il faut souligner une quasi-permanence des titres congolais dans la Play list de Trace Gospel mais bien plus son bon positionnement parmi les meilleurs d'Afrique. [Page 4](#)

FOOTBALL/CAN U23

Christian Nsengi convoque vingt-cinq Léopards contre le Maroc

La RDC affronte le Maroc ce mois-ci, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football de moins de 23 ans. En séjour à Kinshasa en provenance de Belgique, le sélectionneur des Léopards espoirs a publié une liste des vingt-cinq joueurs retenus pour ce match. Pour cette

double confrontation contre les Lions d'Atlas U23, Christian Nsengi Biembe a ratissé large en composant avec des présélectionnés du pays et des binationaux évoluant en Europe. Le regroupement débute le 10 mars, avec les joueurs évoluant au pays, avant la jonction avec ceux qui viendront de l'étranger. [Page 5](#)



Les Léopards U23

RETOMBÉES DE LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

Les ministres frappés d'incompatibilité ont libéré leurs postes

Dans un avis consultatif rendu public le 4 mars, l'institution avait décidé que les vingt-huit membres du gouvernement Tshibala ayant opté pour leur mandat de député national ne devaient plus continuer à exercer leurs fonctions. Ce qui a donné lieu à un réaménagement de l'exécutif national suite à leur départ.

L'avis consultatif émis par le Conseil d'Etat suite à une requête du Premier ministre intérimaire, le vice-Premier ministre chargé des Transports et Voies de communication, José Makila, a entraîné un chamboulement dans le gouvernement Tshibala en attente de remise et reprise avec la nouvelle équipe en formation. Les ministres frappés par l'incompatibilité de fonctions consignée aux articles 77 et 78 de la loi électorale ne peuvent donc plus continuer à exercer leurs fonctions au sein du gouvernement. Le plaidoyer de José Makila sollicitant une mesure de grâce pour les ministres élus députés afin qu'ils continuent d'expédier les affaires courantes n'a pas fléchi le Conseil d'Etat dans sa volonté à dire le droit en toute objectivité.

Ayant eu connaissance de la décision de cette juridiction chargée de trancher en dernier ressort les contentieux administratifs, le Premier ministre sortant, Bruno Tshibala, a enjoint les membres du gouvernement concernés à libérer leurs postes pour aller occuper leurs sièges au sein de l'Assemblée nationale ou des assemblées provinciales. Le secrétaire général du gouvernement, Xavier Bonane, a été chargé de superviser les passations de service entre les ministres partants et leurs collègues non concernés par la décision, suivant un plan de réaménagement de la structure gouvernementale.

Ainsi donc, le nombre de ministres est passé de trente-cinq à vingt-trois avec onze portefeuilles fusionnés. Il n'y a pas de nouveaux venus au sein de l'équipe gouvernementale telle que réaménagée. Des ministres non concernés par les cas d'incompatibilité sont appelés à suppléer leurs collègues écartés en assumant leur intérim. Parmi les ministres écartés figure Lambert Mende, ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement. Son portefeuille a été fusionné avec le ministère des Droits humains tenu par Marie-Ange Mushobekwa. Le ministre de la Justice, Alexis Ntambwe Mwamba, va s'occuper en même temps du ministère des Affaires étrangères. Basile Olongo, vice-ministre de l'Intérieur et sécurité, assure l'intérim de son titulaire devenu député national. Modeste Bahati Lukwebo, ministre du Plan, va combiner ses charges avec celles du ministère de l'Economie nationale.

Lambert Matuku, ministre de l'Emploi, travail et prévoyance, assure l'intérim du ministre du Commerce extérieur. Michel Bongongo, ministre de la Fonction publique, est aussi chargé du ministère de la Défense nationale, anciens combattants et réinsertion alors que Henri Yav Mulang, ministre des Finances hérite aussi du ministère des Mines (pour ne citer que ces quelques cas).

Avec ce nouvel arrêt du Conseil d'Etat, il devient plus qu'urgent de mettre en place un nouveau gouvernement pour ne pas bloquer la machine de l'Etat. Car, le programme d'urgence des cent jours du président de République devra impérativement être exécuté par un gouvernement responsable résultant de la nouvelle majorité parlementaire. Dossier à suivre.

Alain Diasso

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Le président de l'Asadho propose des mesures d'encadrement

Me Jean-Claude Katende, penseur libre, estime que le combat que se propose d'engager le président de la République, Félix Tshisekedi, contre le fléau, mérite le soutien de tout Congolais qui tient à ce que le pays avance.



Me Jean-Claude Katende / photo John Bompengo

Assurant le chef de l'Etat de son soutien personnel à l'action qu'il entend mener contre la corruption et le détournement des deniers publics, le président de l'Association africaine pour la défense des droits de l'homme (Asadho) a rappelé que sous les anciens régimes, les discours ont été nombreux contre ces deux maux, mais dans la pratique, rien de sérieux n'a été fait. « Cette fois-ci, nous voulons que cette lutte devienne une réalité », a-t-il insisté dans sa page d'opinions libres du 5 mars.

Pour concrétiser cette lutte, Me Jean-Claude Katende pense que le président de la République et tous ceux qui travaillent avec lui ne doivent être impliqués dans aucun acte de corruption ou de détournement des fonds publics. « Ils doivent être irréprochables en cette matière. La tolérance doit être zéro », a-t-il dit.

Toute lutte contre la corruption et le détournement des fonds pu-

blics qui n'implique pas la participation des citoyens, a-t-il admis, est vouée à l'échec. Aussi a-t-il demandé l'implication de tous les citoyens afin que cette action soit effective. Pour faciliter cette participation des citoyens congolais, le président de l'Asadho a souligné qu'il est important que le président de la République et les ministres concernés par cette question prennent certaines mesures urgentes dont la publication systématique des recettes perçues mensuellement par tous les services de l'Etat : gouvernorat de province, mairie, commune, ministère, administration des marchés, etc. « Ils doivent publier non seulement les recettes perçues mais aussi les affectations ou des dépenses mensuelles. Ce mécanisme va permettre aux organisations de la société civile et aux citoyens de suivre où va l'argent de l'Etat », a indiqué Me Jean-Claude Katende.

Cet activiste des droits de l'homme dont l'implication pour la bonne gouvernance et l'avènement d'un Etat de droit l'a conduit à initier plusieurs actions dans le pays a ajouté que des primes devront également être instaurées pour susciter l'émulation. Il a proposé l'octroi d'une récompense à toute personne qui dénoncerait tout acte avéré de corruption ou de détournement des fonds publics. Cette récompense, a-t-il soutenu, doit être remise directement par le président de la République ou par ses collaborateurs, lors d'une cérémonie publique.

De l'avis de Jean-Claude Katende, cette liste de mesures d'encadrement n'est pas exhaustive. Mais si, dans les cent jours, un acte peut être pris pour instituer ces actions, il est convaincu que la lutte contre la corruption et le détournement des fonds publics prendra une autre dimension.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RIPOSTE CONTRE ÉBOLA

Le ministre de la Santé veut un engagement positif des leader

Le Dr Oly Ilunga a lancé son appel, le 5 mars, au cours d'une conférence de presse portant sur l'évolution de la maladie et le nouveau plan stratégique de riposte.

Le patron de la Santé publique a révélé que depuis la déclaration de l'épidémie au mois d'août de l'année dernière jusqu'à ce jour, huit cent dix-sept cas ont été rapportés dont cinq cent soixante-trois décès et trois cent quatre personnes ont été guéries. Sur les dix-neuf zones de santé, dix-sept n'ont pas connu des cas de décès depuis vingt et un jours à l'exception de celles de Katwa et Butembo où quelques cas ont été enregistrés.

S'agissant du nouveau plan stratégique de riposte, le troisième du genre, le Dr Oly Ilunga a fait savoir qu'il couvre le mois de février à juillet. Il consiste, a-t-il indiqué, en l'ancrage dans le système national, en la coordination renforcée à Goma avec missions additionnelles, en l'élaboration de mise en œuvre et redevabilité, ainsi qu'en la surveillance à base communautaire renforcée.



Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga

La lutte contre Ébola, a précisé le ministre de la Santé, n'est possible que s'il y a une riposte efficace, un engagement communautaire et un ordre bien

établi. Le Dr Oly Ilunga s'est dit, par ailleurs, satisfait des résultats obtenus grâce à la riposte sans laquelle le nombre de cas aurait augmenté. C'est ainsi qu'il a salué

le travail abattu par les équipes nationales et internationales durant les sept mois, permettant de vacciner plus de quatre mille personnes. Le ministre a,

en outre, dénoncé les attaques ciblées contre les équipes de riposte, tout en demandant un sursaut patriotique à toute personne ayant le privilège d'être considérée comme influenceuse de s'engager positivement dans la sensibilisation.

Le ministre de la Santé publique a plaidé en faveur de la sécurité des équipes de riposte sans laquelle le travail sur le terrain serait temporairement interrompu avec comme conséquence la propagation de la maladie. Il a, enfin, annoncé qu'après la fin d'Ébola dans cette région touchée, le gouvernement congolais, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, mettra en place un plan de développement économique. Cela ne sera possible que si tous les leaders s'engagent positivement dans la lutte contre cette épidémie qui constitue non seulement une menace nationale mais également mondiale. C'est ce qui justifie, a-t-il dit, la mobilisation de la communauté internationale contre ce fléau.

Blandine Lusimana

ESPACE SCHENGEN

Les demandes des visas se traiteront désormais sur rendez-vous en ligne

Le Centre européen des visas (CEV), né sur les cendres de l'ex-Maison Schengen, s'est ouvert officiellement le 6 mars, à Kinshasa. Il apporte quelques innovations en matière de demande des visas dont principalement la prise par le requérant d'un rendez-vous en ligne sur le site www.CEV-KIN.eu.

Après plus d'un an de fermeture, la Maison Schengen a finalement rouvert sous un nouveau label, le CEV. La cérémonie de redémarrage des activités de ce consulat européen, chargé de traiter les demandes de visas des ressortissants congolais au nom de dix-huit Etats européens, a eu lieu le 6 mars, à Kinshasa. Une cérémonie sobre et brève non ouverte au grand public et à laquelle Vital Kamerhe, le directeur de cabinet du chef de l'État, et François Beya, conseiller spécial en matière de sécurité, ont pris part. Nonobstant quelques tentatives de perturbation par des activistes et autres badauds qui, de l'extérieur, scandaient des slogans hostiles au royaume de Belgique, la manifestation est allée jusqu'à son terme.

Les Congolais doivent désormais s'habituer avec ce nouveau sigle CEV qui consacre la rupture avec les anciennes méthodes de délivrance des visas de l'espace Schengen. Résultant de la signature, le 22 février dernier, d'un accord entre la Belgique et la République démocratique du Congo (RDC), le CEV apporte quelques innovations dans la procédure de délivrance des visas dont la prise d'un rendez-vous en ligne par le requérant. « Cette innovation permet d'éviter de longues heures d'attente lorsque les demandeurs de visa se présentaient tôt le matin pour déposer leur demande », a déclaré Philippe Bronchain, le chargé d'affaires intérimaire de l'ambassade de Belgique, dans son mot de circonstance. Et d'ajouter : « Les personnes qui résident en RDC peuvent dès à présent introduire leur demande de visa Schengen. Ils peuvent remplir leur formulaire et prendre rendez-vous via le site internet www.CEV-KIN.eu. »

Après avoir rempli le formulaire de demande de visa en ligne, le demandeur choisit une date de rendez-vous au CEV. Il est indiqué, par ail-

leurs, que les familles et les groupes pourront créer un rendez-vous groupé et que l'accès sans rendez-vous n'est pas admis. « Nous nous réjouissons du fait que des familles pourront à nouveau voyager facilement, les artistes pourront exposer leur art et les investisseurs et officiels pourront se déplacer pour explorer le potentiel de coopération entre nos pays », s'est félicité Philippe Bronchain, tout en indiquant que le site web du CEV est opérationnel à partir de ce mercredi.

L'avènement du CEV met ainsi fin à une brouille diplomatique entre Bruxelles et Kinshasa, remontant à fin janvier 2018. La RDC avait, à l'époque, demandé aux Etats de l'espace Schengen de mettre fin aux accords internes de représentation en vigueur et de démanteler le dispositif mis en place au travers de la Maison Schengen/Kinshasa. Les autorités congolaises avaient, dans la foulée, un mois plus tard, également demandé la fermeture du consulat général de Belgique, à Lubumbashi.

Alain Diasso

FINANCES PUBLIQUES

suspçon de détournement au Sénat

L'affaire révélée par Africanews dans sa dernière livraison fait déjà grand bruit. Il s'agit d'un présumé détournement de fonds estimé en plusieurs millions de dollars américains, au détriment du personnel politique et d'appoint de sept cabinets du bureau de la chambre haute du parlement.

Des responsables du Sénat sont soupçonnés d'avoir fait main basse sur d'importantes sommes d'argent au travers d'une mafia politico-financière bien ouillée. Des documents qui ont fuité accablent le président de l'institution et son bureau. Les plaignants brandissent, entre autres preuves, le procès verbal de la réunion mixte personnel des cabinets et cellule financière du Sénat. Celle-ci, tenue le 11 janvier dernier au Palais du peuple, à Kinshasa, portait sur la conciliation des comptes relatifs aux crédits véhicules souscrits par le personnel des cabinets du Sénat. À cela s'ajoutent des correspondances échangées à ce sujet entre le président de l'institution, le Premier ministre, le ministre des Finances ainsi que le ministre d'Etat au Budget. D'après Africanews qui relaie les doléances des requérants, le bureau du Sénat est sommé de justifier l'utilisation d'une somme de 249 058,13 dollars américains représentant les retenues opérées de janvier à avril 2013, au titre de préfinancement

d'achat des véhicules auprès du concessionnaire Tractafic. Le dossier n'ayant pas abouti, les souscripteurs réclament la restitution de cette somme d'argent, mais aussi de 1 362 999,56 dollars américains.

Cette dernière somme représenterait le trop perçu entre le cumul des retenues de mai 2013 à avril 2015 et le solde de 979 243,45 dollars américains déposé de la différence entre le crédit débloqué par la Banque internationale pour l'Afrique au Congo de 3 951 730,77 dollars américains et la prise en charge par le gouvernement de 2 972 487,32 dollars. Le montant total couvrant l'opération, tel qu'il avait été communiqué individuellement aux souscripteurs lors de la signature de l'acte d'engagement en avril 2013, serait de 1 609 487,76 dollars américains, apprend-on.

Au moment où le bureau sortant de la chambre haute déjà en fin de mandat s'apprête à passer le témoin, cette histoire de détournement, si jamais elle se confirmait, risque d'éclabousser l'institution et ses animateurs. Le procureur général de la République est appelé à se saisir du dossier et à ouvrir rapidement une information judiciaire sur ces allégations de détournement qui n'honorent pas la République.

AD

BANQUE

une nouvelle ligne de crédit pour les PME

La Raw bank a obtenu un prêt de 15 millions de dollars américains auprès de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (Badea). Dans le jargon financier, il s'agit d'une ligne de crédit du guichet Secteur privé de cette banque avec une maturité de sept années, dont deux de différé.

Loin de passer pour un petit événement dans le milieu des affaires, le prêt de quinze millions de dollars américains vient instaurer une ère de collaboration entre la banque arabe, en l'occurrence la Badea, et la première banque de la République démocratique du Congo (RDC), la Raw bank. Cette dernière voit ainsi sa liquidité à long terme renforcée, sa base de financement diversifiée, son bilan également renforcé et enfin la croissance de son portefeuille d'activités maintenue. En chiffres, la Raw Bank représente tout de même 25 % de parts de marché, plus de quatre cent mille clients et un total de bilan de 1,37 milliards de dollars (2017). L'objectif du prêt est de contribuer au soutien du secteur privé congolais. L'on cible particulièrement les projets à fort impact sur les secteurs-clés de l'économie nationale. Par ailleurs, l'idée est également de créer des milliers d'emplois et d'accompagner des centaines de créateurs de PME sur l'étendue du pays. Avec la contraction des activités économiques depuis quelques années et les répercussions directes sur le secteur financier, il s'est posé un sérieux problème de financement des PME. Selon les statistiques de l'Agence nationale de promotion des investisse-

ments, un nombre important de projets est enregistré annuellement dans les secteurs des services, de l'industrie et des infrastructures. Malheureusement, la part des PME reste inférieure à celle des grandes entreprises.

Pour la Raw Bank, ce prêt permet de mettre un accent particulier sur le développement inclusif et le soutien aux forces vives que sont les entrepreneurs. Il faut rappeler que les PME participent à plus de 70 % aux revenus des ménages en RDC. Par conséquent, elles constituent donc les premiers employeurs du pays. Avec ce financement arabe disponible, le défi sera d'apporter aux bénéficiaires la formation et l'accompagnement nécessaire à travers le conseil. Il s'agit, par exemple, de les aider à se structurer. Le cabinet d'étude et de sondage Target, qui réalise en moyenne une cinquantaine d'études par an pour des clients divers, indique que les PME font partie de sa clientèle traditionnelle. Un indice sérieux marquant la volonté de ces acteurs de l'économie de formaliser davantage leurs activités sur l'étendue du territoire national.

Au-delà, plusieurs études provenant d'éminentes sources, dont les cabinets spécialisés, font état éga-

lement de contraintes récurrentes, notamment les difficultés à mobiliser des financements, à mettre sur pied une bonne gouvernance, à concocter une stratégie PME de développement et à s'appuyer sur les nouvelles technologies (mobile money, etc.).

Ces difficultés ont conduit les autorités congolaises à mettre en œuvre plusieurs réformes. En dépit des maigres résultats, il y a eu, par exemple, l'unification de la déclaration et la fusion des échéances de l'impôt en faveur des PME. De même, le ministère en charge des PME a apporté une touche particulière à leur environnement, en instaurant un Guichet unique de certification et un portail ou site officiel pour améliorer le traitement de l'information sur cette catégorie d'entrepreneurs en RDC.

Signalons aussi une étude sur la typologie des impôts et taxes à payer par les PME par filière, dans le but de neutraliser les taxes non dues. D'autres actions fortes concernent la mise en place prochaine d'un incubateur à Kinshasa, la préparation d'un projet d'appui au développement des PME pour une hauteur de cent millions de dollars américains, la mise en œuvre de la loi sur la sous-traitance dans le secteur privé, etc. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

MUSIQUE

« Ye oyo » toujours au faîte du gospel africain

Le tube classé numéro un du Top 10 du Best of Africa (meilleur titre africain) de Trace Gospel, depuis le 20 février, y demeure encore, deux semaines plus tard.

Indétrônable, c'est bien ainsi qu'apparaît la chanson «Ye oyo» au bout de deux semaines. Cette dernière, sortie dans la série des premières productions de Bibomba Music, connaît une destinée bien heureuse. C'est vraiment le hit du moment côté gospel, mais pas seulement en République démocratique du Congo (RDC) ou plus particulièrement Kinshasa où elle est née.

Le tube du pasteur Moïse Mbiye poursuit allègrement son bonhomme de chemin sur la toile, passant à présent à plus de trois millions et demi de vues sur YouTube, pour ne citer que cette plate-forme de téléchargement. Et, maintenant qu'il ne manque presque plus aux rendez-vous des noces de la capitale, son clip a encore plus de succès. Il vient de se positionner carrément au premier plan au niveau continental comme l'a fait savoir Trace Gospel. En effet, le 6 mars, il était classé à la tête du Top 10 de son Best of Africa à moins de deux mois.

Il n'est aucun doute que le gospel made in RDC se vend bien sur le continent, à l'inverse de la musique dite profane des grandes stars locales qui, il faut l'avouer, subit la rude concu-



Le pasteur Moïse Mbiye dans un extrait du clip «Ye oyo»

rence de la musique nigérienne. En effet, les titres congolais de gospel sont quasi-permanents dans la Play list de Trace Gospel, se positionnant en bonne place parmi les meilleurs d'Afrique. Pour rappel, le 20 février, quand «Ye oyo» apparaissait au haut du classement, il était suivi de deux autres morceaux congolais, à savoir la compilation de chants populaires chrétiens «Lo Pop» du pasteur Lord Lombo et «Saint Esprit» de Dena Mwana. La RDC avait, pour ainsi dire, occupé seule le podium.

Deux autres chants classés Hormis «Ye oyo», deux autres titres congolais figurent dans le Best of Africa du 6 mars. En effet, avec «Jésus m'a libéré» d'Asaph du ciel et «J'y arriverai» du rappeur El Georges classés respectivement cinquième et huitième, l'on peut

dire que le gospel de RDC a encore la cote sur le plan continental. Pour cette fois, il a d'une certaine manière clôturé le classement à deux titres près. Pas vraiment étonnant la présence de El Georges, le rappeur gospel le plus suivi et en vue à Kinshasa en tout cas, et peut-être bien de tout le pays. Il est du reste le premier de ce genre à avoir été diffusé sur les grandes chaînes gospel à l'instar justement de Trace Gospel et Gospel Music Tv. Le clip officiel de «C'est Jésus la star», remixé avec Dena Mwana en 2016, l'a fait entrer dans cette sphère des chaînes internationales à l'orée de sa carrière solo. Il a le mérite d'avoir été le premier rappeur gospel de Kinshasa à y parvenir.

Nioni Masela

JOURNÉE DE LA FEMME

une diversité d'événements pour une célébration mémorable

Entre défilés de mode, expositions, théâtre et concerts avec à l'affiche certaines grandes vedettes, Kinshasa s'apprête à fêter le 8 mars en pompe.



Un extrait de la pièce «Trois femmes en colère»

Difficile de dire le nombre de manifestations à l'ordre du jour ce 8 mars, tellement il y en a ! Pour certaines, le bouche à oreille suffira pour communiquer alors que les moyens les plus efficaces sont les affiches placardées sur les grandes artères de la capitale, les flyers distribués dans les rues, les post d'affiches sur les réseaux sociaux et les petits messages qui les accompagnent. Finalement tout y passe.

Il y en a qui annoncent déjà la couleur et n'ont pas voulu attendre la date anniversaire pour planter le décor. Il s'agit notamment de la foire du pagne de Vlisco qui a investi l'esplanade de la Gare centrale depuis le week-end dernier, plus précisément le 2 mars, et qui compte bien s'afficher jusqu'au 9 mars. Qu'y trouve-t-on ? Bien évidemment des pagnes à foison parmi lesquels les classiques légendaires à l'instar de «L'œil de ma rivale», «Soso na maki», «Six bougies», «Nzete ekweyi», «ABC», etc., qui rivalisent bien avec les nouveautés de la maison. Une vente promotionnelle Mois de la femme oblige à de quoi bien tenter ses dames qui n'ont pas toujours la bourse bien garnie pour s'offrir ces wax hollandais pas vraiment à la portée de toutes ces belles de la vie dont il fait chavirer le cœur. Venons-en au 8 mars, que de concerts ! Koffi Olomide -Papa Ngwasuma- a fait savoir que sa soirée au village chez Ntemba est d'entrée libre pour les dames. Karmapa, le prince de la rumba qui est à l'affiche à Planète J, a fait pareil. Ce qui donne déjà un tant soit peu la tendance du jour où tous ces messieurs veulent traiter la femme en reine. Par ailleurs, le festival Nyota, qui tiendra sa quatrième édition à Palm

beach, organise une expo-vente ainsi qu'une table ronde et achève la soirée avec le show de Mam'Afrika. Comme quoi, ces dames habiles de leurs voix vont aussi investir le podium pour une célébration musicale à la hauteur de la journée.

Fashion et théâtre Les créateurs de mode ne sont pas en reste comme l'a signifié Lebrun Bangala à Le Courrier de Kinshasa. Il fait partie de ceux qui vont donner à voir leurs nouvelles collections autour d'une Fashion show au Spirit lors de la soirée Women of succes qu'agrémentera le chanteur José Hendrix. Et, pour ce qui est du sixième art, il y a notamment la compagnie Masano-Mabina qui annonce la représentation de son diptyque «Trois femmes en colère», à l'Institut français-Halle de la Gombe.

C'est sans compter avec l'organisation du ministère du Genre. Lors des activités de lancement du mois, le 1er mars, la ministre Chantal Safou avait souligné que la célébration de la Journée internationale de la femme serait placée sous le haut patronage de la Première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi. Au programme, il est prévu un rassemblement au Boulevard triomphal, cérémonie officielle en partie festive.

Du reste, l'habituelle foire de l'entrepreneuriat féminin et de l'innovation pour l'accès aux services publics ouvrira ses portes le même 8 mars. L'occasion y sera donnée aux entreprises publiques et privées d'exposer les différentes offres et services en rapport avec l'égalité homme-femme et l'autonomisation des femmes jusqu'au 10 mars, jour de sa clôture.

Nioni Masela

FOOTBALL/CAN U23

Christian Nsengi convoque vingt-cinq Léopards contre le Maroc

Le onze national congolais affrontera la sélection marocaine de la catégorie, courant ce mois, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN). En séjour à Kinshasa en provenance de Belgique, le sélectionneur des Léopards espoirs a récemment publié la liste des joueurs retenus pour ce match.

Le sélectionneur des Léopards espoirs a ratissé large pour les deux confrontations dont la première se jouera à partir du 20 mars, en portant son choix aussi bien sur les locaux que sur des binationaux évoluant en Europe.

Selon le programme de Christian Nsengi, le regroupement débute le 10 mars, avec les joueurs évoluant au pays, avant la jonction avec ceux qui viendront de l'étranger. Rappelons qu'au tour précédent, les Léopards U23 s'étaient imposés en novembre 2018 face aux Amavubi du Rwanda par cinq buts à zéro, au stade des Martyrs de Kinshasa,



avec un doublé de l'attaquant du Tout-Puissant Mazembe, Jackson Muleka, après le nul de zéro but partout au match aller à Gisenyi.

Les vingt-cinq joueurs U23 retenus contre le Maroc sont les gardiens de but Over Mandanda (Bordeaux/France), Jackson Lunanga (V.Club) et Quen-

tin Bena (C. Niortais/L2 France) ; les défenseurs Gaël Kakudji (Antwerp/Belgique), Marc Bola (FC Blackpool/D3 Angleterre), Arsène Zola (Mazembe), Atibu Radjabu (Dauphin

Noir), Luzolo Sita Ernest (V.Club), Dieumerci Mukoko Amale (Daring Club Motema Pembe) et Katalay Da Sylva Christian (Saint-Trond/Belgique).

Les milieux de terrain convoqués sont Edo Kayembe (RSC Anderlecht/Belgique), Peter Mutumosi (Daring Club Motema Pembe), Jonathan Ifasso (Nyuki), et les attaquants Joël Beya (Don Bosco), Miguel Quintais (KAS Eupen/Belgique), Manasse Mampala (FC Everton/D1 Angleterre), Serge Atakayi (Glasgow Rangers/Ecosse), William Balikwisha (Standard de Liège/Belgique), Chadrack Muzungu (Ennpi/Égypte), Ginola Mbuangi (V.Club), Rossien Tuisila (V.Club), Mamba Mukombozi (Nyuki), Nelson Balongo (Saint-Trond/Belgique), Jackson Muleka (Mazembe) et Emmanuel Bola (Nyuki).

Martin Engimo

27ES CHAMPIONNATS NATIONAUX DE BOXE

Kinshasa rafle le grand nombre des médailles

Les boxeurs de la capitale ont dominé la compétition, remportant huit des quinze finales dans les différentes catégories, versions féminine et masculine

Les 27es championnats nationaux de boxe se sont déroulés du 26 février au 4 mars, au Pullman Hôtel de Kinshasa. Des pugilistes venus de dix provinces ont participé à cette joute nationale du noble art organisée par la Fédération congolaise de boxe. Il s'agit des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Kivu, du Haut-Katanga, de Lualaba, du Kongo central, du Sud-Ubangui, de l'Équateur, de la Tshopo, du Kasai central et de Kinshasa, ville-province hôte. On a noté la participation des boxeurs de la Police nationale du Congo (PNC) et de l'Union congolaise des sports universitaires (Ucosu).

Les boxeurs de la capitale ont remporté huit médailles d'or sur les quinze finales disputées. La province du Haut-Katanga s'est contentée de deux médailles d'or, alors que le Lualaba, le Kivu, l'Équateur, le Kasai oriental et la PNC ont remporté chacun une médaille d'or. Dans son mot à la fin du tournoi, le président de la Fédération, Ferdinand Ilunga Luyoyo, a fait un plaidoyer afin que le gouvernement prête plus d'attention au



Landry Matete Balo, champion du Congo de la catégorie mi-lourd, sur la plus haute marche du podium

noble art et n'affecte plus au football la totalité du budget alloué aux sports.

Résultats des finales

Chez les dames, dans la catégorie mi-mouche, Julie Muadi Tshitenge (Kasai Oriental) a battu aux points Carine Nkelani Bawaba de Kinshasa pour la médaille d'or. Daniella Kosi-

la Mayonisa a remporté la médaille de bronze. Dans la catégorie coq, Modestine Munga Zalia (Kinshasa) a battu aux points Irène Kahambu Kyaviro (Nord-Kivu). En catégorie léger, Naomie Thérèse Yumba (Haut-Katanga) a battu aux points Beverly Mambwata de la PNC pour la médaille d'or. Chez les mi-lourds, Malewu Tekasala

(Kinshasa) a dominé Leila Meita (Kasai oriental). Chez les messieurs, dans la catégorie mi-mouche, Richard Zuani Ngunza (Kinshasa) a été battu en finale par Doudou Ilunga Kabange (Lualaba). Chez les mouches, Shotsha Loseke (Kinshasa) a gagné sa finale face à Martin Liputa Bekonda (Tshopo). Et chez les coqs,

Rocky Bukasa (Kinshasa) a, à l'unanimité des juges, triomphé de Voda Lunata Nkosi (Kinshasa). Et chez les légers, Fretas Pembele Zola (Ucosu) a battu Baby Mukoko Nkosi (Kinshasa). En catégorie super-léger, Gloria Wondi de la PNC a battu Patient Longo Kibunde (Lualaba) et chez les Welterns, Aaron Muteba Ngalumulume (Équateur) s'est imposé aux points, à l'unanimité des juges, face au champion du Congo de la catégorie, Rocky Mpiana (Kasai oriental) qui laisse filer son titre. En poids moyen, David Tshama (Haut-Katanga) a eu raison de Mabaya Mbayi (Kinshasa) sur décision du médecin au premier round.

Et chez les mi-lourds, Landry Matete Kankonde alias « Balo » (Kinshasa) a battu aux points Gloire Longoma Lebo (Kongo central) pour la médaille d'or. Et chez les lourds, on note la victoire de Vangu Bivilu (Kivu) au troisième round, par disqualification de Yema Yema (Kinshasa) pour pratique fétichiste (présence d'un corps étranger dans le bandage). Enfin, chez les super lourds, Rocky Bokala Lemba (Kinshasa) a remporté aux points sa finale face à Francis Mulumba Mulumba (Lualaba).

M.E

LIBYE

Un accord trouvé pour la tenue d'élections

Le chef du gouvernement d'union, Fayez al-Sarraj, et son rival, le maréchal Khalifa Haftar, ont convenu de l'organisation d'élections dans le pays, mais sans préciser de calendrier.

L'accord a été scellé à Abu Dhabi, sous l'égide de l'ONU, lors d'une rencontre entre les deux dirigeants libyens, a indiqué, dans un tweet, la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

«Les deux parties se sont entendues sur la nécessité de mettre fin à la période de transition à travers des élections générales mais aussi sur les moyens de préserver la stabilité de la Libye et d'unifier ses institutions», a déclaré la Manul, sans établir un calendrier précis pour l'échéance.

Depuis la chute du régime de Kadhafi en 2011, la Libye est déchirée par des luttes d'influence que se livrent dans l'impunité la plus totale les nombreuses milices mais aussi les dizaines de tribus, composantes essentielles de la société libyenne. Sur le plan politique, deux autorités se disputent le pouvoir : le gouvernement d'accord national de Fayez al-Sarraj, établi par un accord parrainé par l'ONU et basé à Tripoli, et une autorité rivale installée dans l'est, contrôlé par l'Armée nationale libyenne (ANL) et dirigée par le maréchal Khalifa Haftar. A l'initiative du président français, Emmanuel Macron, les deux chefs rivaux s'étaient rencontrés en mai 2018, à Paris. Il y était déjà question d'organiser des élections en décembre, mais sans qu'aucune partie ne s'y engage solennellement. Principal partenaire historique de la Libye, l'Italie avait organisé une conférence internationale à Palerme, en novembre de la même année, pour tenter d'opérer un nouveau rapprochement al-Sarraj et Haftar. Mais ce dernier, bien que présent à Palerme, avait boycotté les réunions.

L'annonce de ce nouvel accord par l'ONU intervient alors que le maréchal Haftar tente d'étendre son influence dans le pays. Il s'est lancé, en janvier dernier, à la conquête du sud, devenu un repaire pour les djihadistes et les trafiquants en tout genre. Cette opération vise officiellement, selon l'ANL, à «purger» la région «des terroristes et criminels», ainsi que des groupes rebelles tchadiens basés dans le sud libyen.

Noël Ndong

SÉCURITÉ MARITIME

Escale du Task Group à Port-Gentil

Déployé dans le cadre de la mission Corymbe, le Task Group 451.04, composé du porte-hélicoptères amphibie Mistral et du patrouilleur de haute mer commandant Birot, a effectué un séjour au Gabon.

Le Task Group qui participait à la régénération de deux bâtiments et des équipages vient de passer quelques jours à quai à Port-Gentil. Cette escale a permis de consolider les liens qui unissent la France et le Gabon en matière de sécurité maritime.

Le point d'orgue de la présence du Task Group au Gabon a été l'organisation d'un VIP Day qui a réuni les plus hautes autorités politiques et militaires gabonaises à bord du Mistral au large de Libreville. Le commandant a accueilli l'ambassadeur de France, le vice-président du Gabon, le Premier ministre, la

ministre de la Défense, le ministre des Affaires étrangères et plusieurs autres personnalités gabonaises, ainsi que le commandant des éléments français au Gabon.

Le commandant Birot a présenté sa mission et procédé à une visite du bord aux autorités gabonaises, avant de rejoindre Libreville au terme d'une journée qui aura fait date dans les relations diplomatiques et militaires entre la France et le Gabon. Puis, le porte-hélicoptère Mistral et le patrouilleur de haute mer commandant Birot ont quitté les eaux gabonaises pour poursuivre la mission Corymbe.

Depuis 1990, la France déploie en à deux bâtiments en mission Corymbe de façon quasi permanente dans le golfe de Guinée. La mission a deux objectifs majeurs : participer à la protection des intérêts français dans la zone et contribuer à la diminution de l'insécurité maritime, en aidant notamment au renforcement des capacités des marines riveraines du golfe dans le domaine de sécurité maritime, dans le cadre du processus de Yaoundé. Le déploiement de bâtiments français en mission Corymbe complète le dispositif prépositionné en Afrique occidentale (Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal) et participe au volet maritime des coopérations opérationnelles mises en œuvre régionalement par ces forces de présence.

N.Nd.

OPÉRATION BARKHANE

Le Danemark va envoyer deux hélicoptères de transport

La décision du gouvernement danois est une conséquence de l'Initiative européenne d'intervention, lancée par la France en juin 2018, pour favoriser une culture stratégique européenne et à renforcer la capacité des pays à agir ensemble.

Paris cherche à maintenir une ca-

pacité dans le domaine des hélicoptères de transport lourd pour l'opération Barkhane, laquelle est actuellement fournie par Chinook de la Royal Air Force. Deux pays pourront remplacer les Britanniques : le Danemark et l'Espagne.

Le gouvernement danois vient de confirmer son intention de déployer deux hélicoptères AgustaWestland AW101 « Merlin » au Mali, en attendant de trouver un autre pays contributeur pour que Barkhane puisse disposer d'au moins trois, voire quatre appareils de ce type.

Le ministre danois des Affaires étrangères, Anders Samuelson, a déclaré : «Il est crucial pour la sécurité du Danemark et de l'Europe que nous contribuions à la stabilité dans la région. Les groupes terroristes au Sahel représentent une menace contre notre sécurité. Dans le même temps, j'espère que les efforts déployés contribueront à stabi-

liser la région et à prévenir ainsi la migration irrégulière vers l'Europe. C'est dans notre intérêt commun».

Son homologue à la Défense, Claus Hjort Frederiksen, a ajouté : «La situation sécuritaire au Mali est dans toute la région du Sahel est préoccupante. Le Danemark devrait donc renforcer son implication et contribuer à ce que les groupes terroristes n'aient pas de liberté de mouvement. Nous considérons la région du Sahel comme faisant partie du voisinage méridional de l'Europe et il est important d'aider à combattre le terrorisme et à empêcher les flux de réfugiés».

Via Twitter, la ministre française des Armées, Florence Parly a remercié le Danemark pour son engagement. Le Quai d'Orsay se veut plus prudent, la décision qui a lieu au second trimestre étant soumise au feu vert du parlement danois.

N.Nd.

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 4 AU 10 MARS 2019

MARDI 5 MARS

13h00 : Tremplin reggae

18h30 : Ciné-club : Homeland de Jacqueline Kalimunda

MERCREDI 6 MARS

19h00 : Soirée prix découvertes rfi : Yvan Buravan, Zao, Biz Ice et Roblin

VENDREDI 8 MARS

10h00 : Journée internationale de la femme

«BE NAPPY, FIÈRES D'ÊTRE AFRICAINES ! »

SAMEDI 9 MARS

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

16h00 : Emission télé : Ça c'est Brazza

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE: Assistant au mobilier Grade - FSN-07

Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 4 Mars 2019

DATE DE CLOTURE: 18 Mars 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un/une Assistant (e) mobilier ayant un Bac, une bonne maîtrise de la langue anglaise et du français, des connaissances en informatiques ainsi qu'un minimum d'expérience de deux (2) ans en gestion immobilière ou dans un service administratif. L'intéressé(e) sera en charge de la gestion du patrimoine immobilier de l'ambassade et supervisera un employé en charge des inventaires.

Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: <https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/>

Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants :

06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:

Management Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez)

Bacongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email : BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Les Assemblées nationales de France et du Congo raffermissent leurs relations

Dans le cadre de la coopération multiforme entre les deux parlements initiée en novembre 2017 par le président de la chambre basse du Congo, Isidore Mvouba, Léonidas Carel Mottom Mamoni a été reçu par son homologue, Laurianne Rossi, questeuse de la chambre basse française.

Les deux argentiers des deux chambres institutionnelles congolaise et française ont passé en revue, le 4 mars, les expériences réciproques. Ils ont abordé la façon dont ces organes collégiaux ont été constitués de part et d'autre de deux questeurs respectifs. Il leur appartient, sans être tributaires des décisions du pouvoir exécutif, de gérer l'administration, le personnel et les crédits de chaque assemblée.

En poste depuis 2017 lors de la mise en place de la quatorzième législature du Congo, Léonidas Carel Mottom Mamoni, député de la 2^e circonscription de Ouesso, dans la Sangha, occupe le poste de deuxième questeur de l'Assemblée nationale du Congo. A l'image du profil des parlementaires tant voulu par Isidore Mvouba, il s'investit pour faire partie de commissions à l'Assemblée qui soient de véritables laboratoires d'idées et aptes à les concevoir en tant que lois et pour être capable d'alimenter le flux croisé des propositions, un flux permanent de boîtes à idées. « C'est dans cet esprit que nous nous sommes rendus à Paris », a confié le député congo-



Léonidas Mottom Mamoni et Laurianne Rossi désireux de poursuivre les échanges inter-parlementaires entre le Congo et la France. Crédit photo : Fredy Mizelet by Flam Image

lais. Et d'expliquer qu'à l'issue de la rencontre avec son homologue française, il a été très comblé, très enrichi par la qualité de leurs échanges dans ce bâtiment qui abrite le parlement français, combien historique, au cœur des institutions de la démocratie et de la décision politique en France.

Il a relevé également qu'il était important de venir échanger sur

la démocratie telle que vue par les nouvelles générations. A son avis, c'est une nouvelle façon de voir le monde, de le rêver, le penser et penser aux relations entre le Congo et la France. « Cette rencontre est le symbole de la continuité de bonnes relations entre nos deux pays. Le président de l'Assemblée nationale du Congo était ici, dans cette enceinte. Nos prochaines

réformes de la quatorzième législature doivent être accompagnées en appui de l'échange d'expériences avec les questeurs français », a rappelé Léonidas Carel Mottom Mamoni. Pour Laurianne Rossi, la France et le Congo mènent une coopération inter-parlementaire forte en se retrouvant et en échangeant sur leurs institutions en appui de l'actualité. « Nous avons plu-

sieurs points en commun », a-t-elle souligné, en précisant « que ce soit au niveau institutionnel ou par le mode de fonctionnement ».

Parmi les préoccupations majeures du moment, les parlementaires français s'attaquent au numérique, à la digitalisation avec le questionnement « comment inscrire l'Assemblée nationale dans le XXI^e siècle, en s'appuyant sur cet internet qui permet à la fois de simplifier le travail parlementaire et d'associer plus étroitement les citoyens au travail législatif ». La députée des Hauts-de-Seine, soutien de première heure d'Emmanuel Macron, a accepté l'invitation à se rendre au Congo. « C'est avec grand plaisir que je me rendrai au Congo de la même manière que nous serons ravis d'accueillir en France le groupe d'amitié France de la République du Congo dans les prochaines semaines, et pourquoi pas recevoir une délégation des membres du service de l'Assemblée qui viendrait se former, notamment au sujet de la digitalisation », s'est enthousiasmée la Marcheuse.

Marie Alfred Ngoma

MALI

Antonio Guterres évoque des progrès

Dans un rapport rendu public, le 5 mars, le secrétaire général de l'ONU relève des avancées significatives dans l'application de l'accord de paix de 2015 dans le pays, où les attaques terroristes persistent dans le nord ainsi que dans d'autres régions.

« En dépit des multiples défis auxquels fait face le Mali, dont plusieurs ne sont pas encore pris en compte, j'apprécie les progrès réalisés par le gouvernement et les groupes armés signataires de l'accord de 2015 depuis la prise de fonctions du président Ibrahim Boubacar Keïta, le 4 septembre 2018 », indique Antonio Guterres dans le document. « Davantage a été accompli au cours des six derniers mois que depuis l'accord de 2015 » jusqu'à septembre 2018, insiste Antonio Guterres dans son rapport remis aux quinze membres du Conseil de sécurité. Il souligne à cet égard le retour

de services administratifs dans les régions de Kidal, Ménaka et Tombouctou et cite aussi l'exemple de mille quatre cents anciens combattants ayant déposé les armes. Le patron de l'ONU pense, par ailleurs, que les autorités maliennes doivent maintenant faire des priorités « au vu de l'ampleur et de la complexité » des réformes encore à mener. Il appelle notamment « à lancer au plan national un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration » pour « plus de trente-six mille combattants ayant fait part d'un intérêt pour y participer ».

Le secrétaire général de l'ONU est

optimiste quant à l'amélioration de la situation au Mali, alors qu'à la mi-janvier, le Conseil de sécurité avait affirmé, dans une déclaration adoptée à l'unanimité, être « de plus en plus impatient » à l'égard des parties maliennes face aux retards pris dans l'application de l'accord de 2015. Ce qui avait conduit la France à menacer certaines personnes de nouvelles sanctions, après les premières mesures prises en décembre contre trois Maliens. Quant aux Etats-Unis, ils avaient alors évoqué une réduction de la force de paix de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma) - forte de treize mille Casques bleus - lors du renouvel-

lement de son mandat en juin si des progrès substantiels n'étaient pas réalisés.

Deux cent trente-sept attaques en 2018

Commentant la rare vision positive exprimée dans le dernier rapport d'Antonio Guterres sur la situation au Mali, un diplomate a dit qu'il n'était pas totalement de son avis. « C'est le verre à moitié plein ou à moitié vide », a-t-il résumé sous couvert d'anonymat. Les progrès enregistrés dans ce pays permettent d'éloigner la perspective de nouvelles sanctions ou d'une prochaine réduction de la mission onusienne, sous l'impulsion des Etats-Unis, alors que le mois de mars avait été donné comme échéance à Bamako pour engranger des résultats.

Le Conseil de sécurité, sous présidence française, a prévu de se rendre ce mois-ci à nouveau au Mali et au Burkina Faso, deux pays déjà visités fin 2017.

Malgré la présence de la Minusma, de la force française et la création de la force militaire régionale G5-Sahel, les violences djihadistes persistent à travers le pays avec deux cent trente-sept attaques recensées en 2018, soit onze de plus qu'en 2017, selon l'ONU. Six ans après l'intervention militaire menée par la France pour chasser les terroristes qui avaient pris le contrôle du nord et trois ans et demi après la signature de l'accord, des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces internationales, régulièrement visées par des attaques.

Nestor N'Gampoula

GROUPE ISM - ÉCOLE DE DROIT

LICENCES

- Licence en Droit des Affaires
- Licence en Droit privé fondamental (licence délocalisée de l'INU Champollion d'Albi/Toulouse)
- Licence professionnelle Activités juridiques : Contentieux et Recouvrement
- Licence en Administration publique

MBA:

- Fiscalité
- Passation des marchés
- Droit de la Santé et Management des Structures de Santé
- Droit et Gouvernance des Énergies et des Mines
- Droit maritime et Management des Activités portuaires

Master:

- Droit des Affaires
- Droit notarial et Gestion du Patrimoine
- Droit de l'entreprise (diplôme délocalisé de l'INU Champollion d'Albi/Toulouse)

GROUPE ISM - SENEGAL
info@ism.edu.sn
www.groupeism.sn

CONCOURS TREMLIN REGGAE

Trois groupes d'artistes retenus

L'orchestre Makilo de Pointe-Noire et deux autres de Brazzaville dont Jah Child's et FB star international ont été sélectionnés pour prêter sur la scène du festival Mboté Bob, le 10 mai à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, en mémoire du « pape du reggae », Bob Marley.

Les trois groupes ont été choisis parmi les dix qui ont participé, le 5 mars à l'IFC, au concours tremplin reggae. Ils ont été notés sur la base des critères tels l'occupation scénique ; la justesse ; la chorégraphie ; le texte, l'habillement ; l'entrée et la sortie sur scène. Chaque groupe a présenté deux chansons durant les dix minutes accordées par le jury, soit en live, soit en semi live. C'est ainsi que Makilo a obtenu quarante-neuf points, suivi de Jah Child's qui en a eu trente-huit et FB star international trente-quatre. Des messages de paix, d'éducation, d'amour, de dénonciation ont édifié l'auditoire parmi lesquels « Rien ne va dans la société, ils nous font croire que les choses vont bien au fond qu'edal » ; « ça me fait si mal, on dit sou-



Photo de famille

vent l'avenir est entre nos mains mais curieusement, en Afrique, nous avons nos mains mais l'avenir n'y ait pas » ; etc. Un jury composé de trois membres s'est dit heureux d'avoir découvert certains talents. « Ce n'était pas facile, le jury a été très rigoureux. Nous avons attribué les notes en nous mettant dans l'esprit de l'événement », a fait savoir l'un d'eux. S'adressant aux reggae men, I Jah man, l'un des premiers initiateurs du festival et membre du jury, les a remerciés pour leur participation. « Bob Marley lui-même avait voulu que la prophétie grandisse, je suis ému de voir dans ces groupes des successeurs », a-t-il indiqué, avant de les encourager à forger de plus bel leurs talents.

Rosalie Bindika

MAURITANIE

Dissolution de 76 partis politiques

Soixante-seize formations politiques sur les cent cinq que compte le pays viennent d'être dissoutes « par la force de la loi », selon un arrêté du ministère de l'Intérieur rendu public mardi soir.

La décision est fondée sur la loi sur les partis politiques qui dispose de l'incapacité à participer « des candidats à deux élections ayant obtenu moins de 1% des suffrages exprimés lors de chaque scrutin ou qui n'ont pas participé à deux élections municipales consécutives ».

Selon la même source, cette mesure intervient au vu des résultats des élections municipales de septembre dernier et de ceux des élections municipales organisées en 2013.

Suite à cette décision, le nombre de partis politiques, jugé « pléthorique » par les observateurs, passe de cent cinq à vingt-neuf partis. Les partis frappés par la mesure n'ont pas encore réagi.

NIGERIA

Trente morts dans l'attaque d'un village

Au moins trente personnes ont été tuées par des inconnus armés à Kware, un village de l'Etat nigérian de Zamfara (nord-ouest), a annoncé mardi la police locale.

L'attaque, qui a eu lieu tôt lundi, a duré plusieurs heures. Les assaillants ont ouvert le feu sur des habitants et incendié des maisons, a précisé Mohammed Shehu, un porte-parole de la police. Selon des habitants, ce sont des centaines d'hommes circulant à moto qui ont pris d'assaut le village pour y semer la terreur. D'après eux, le bilan serait plutôt de trente-cinq morts, ajoutant que beaucoup de villageois avaient fui et que certaines personnes étaient toujours portées disparues.

L'un des survivants, identifié comme s'appelant Yunusa Lawal, a raconté avoir découvert cette attaque quand il a entendu les voix de femmes criant au secours et les cris d'enfants désespérés cherchant leur mère. Selon lui, les chefs des assaillants avaient ordonné à leurs hommes de tirer à vue.

Un grand nombre de villageois ayant survécu à cette attaque, dont des personnes âgées et des enfants, s'est réfugié à Shinkafi, siège du district éponyme, après avoir marché plusieurs kilomètres.

L'Etat de Zamfara et celui voisin de Kaduna ont connu une série d'attaques sanglantes menées par des bandes armées ces derniers mois.

Xinhua

LIBRAIRIE LES MANGUIERS



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Émissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpi), Brazzaville
République du Congo.

Horaires d'ouverture:
Mardi 10h - 18h
Jeudi 10h - 18h



BASSIN DU CONGO

Une mission de l'Institut de la francophonie pour le développement durable en séjour à Brazzaville

La délégation conduite par Jean-Pierre Ndoutoum, le directeur de la structure, est au Congo dans le cadre d'une séance de renforcement des capacités des points focaux du Fonds bleu, qui se tient du 6 au 8 mars.

Jean-Pierre Ndoutoum a été reçu en audience par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan Nonault. A sa sortie, il a indiqué que cette formation fait partie de la mise en œuvre du partenariat entre l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD) et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo

Le directeur de l'IFDD a également reconnu que le leadership

du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, qui est l'instrument financier qui ferait travailler la Commission climat du bassin

du Congo, est assumé par le pays éponyme. Et la ministre du Tourisme et de l'environnement l'a porté récemment lors

des dernières conférences des parties, notamment en Egypte sur la Convention climat et à la Convention sur la biodiversité,

de même qu'à Katowitch, en Pologne, sur la Convention pour le changement climatique.

« La ministre du Tourisme et de l'environnement du Congo porte le dossier du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui implique tous les pays membres de cette commission climat. Et nous donnons un support à cet instrument qui a été créé, en l'occurrence le Fonds bleu », a déclaré le directeur de l'IFDD. Jean-Pierre Ndoutoum a aussi fait savoir à la presse que son institution a signé avec la ministre du Tourisme et de l'environnement, au mois d'août 2018, une entente de partenariat qui porte sur le partage d'expériences, d'expertise et sur le renforcement des capacités. Lorsque le Fonds bleu sera opérationnel, ce partenariat portera également sur la mobilisation des financements pour la mise en œuvre des projets de terrain. C'est, d'ailleurs, dans cette perspective qu'est organisé cet atelier de renforcement des capacités des points focaux du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Bruno Okokana



La ministre du Tourisme et de l'environnement s'entretenant avec le directeur de l'IFDD

« La ministre du Tourisme et de l'environnement du Congo porte le dossier du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui implique tous les pays membres de cette commission climat. Et nous donnons un support à cet instrument qui a été créé, en l'occurrence le Fonds bleu »

SINISTRE

Une maison prend feu à Moungali

L'incendie s'est déclaré dans une habitation en début de soirée, le 5 mars, au Plateau des 15 ans, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville. Aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, mais d'énormes dégâts matériels. Des meubles et des appareils électroménagers ont été calcinés et la toiture réduite en cendre.

La cause de ce sinistre reste inconnue, toutefois, la bouteille de gaz a amplifié les dégâts. Selon certains témoins interrogés sur le terrain, il s'agirait de l'imprudence d'un enfant de 4 ans qui aurait mis le feu à la mousse en s'amusant avec une boîte d'allumettes.

L'intervention des sapeurs-pompiers a permis de maîtriser l'incendie. « Quand nous sommes arrivés, il y avait déjà l'embrasement généralisé et nous avons fait le nécessaire pour circonscrire l'incendie au point de le maîtriser. Nous appelons juste la population à faire suffisamment attention pour éviter des accidents domestiques liés à l'imprudence », a affirmé le commandant de police du centre de secours principal des sapeurs-pompiers du centre-ville, Alphonse Bonazebi.

Rieltony Louboko (stagiaire)

FORMATION QUALIFIANTE

Des centres de métiers en gestation à Kabo et Bétou

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, vient d'effectuer une tournée de travail dans les départements de la Sangha et de la Likouala.

Le but de la mission était de visiter les sites qui abriteront les centres de métiers des localités de Kabo et de Bétou. La première étape a été le district de Souanké, dans la Sangha, où le ministre a pris la mesure de la dégradation écologique provoquée par l'exploitation artisanale et anarchique des minerais, pratiquée par des personnes non habilitées et ne possédant aucune autorisation délivrée par les pouvoirs publics.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a mis à profit son séjour à Souanké pour visiter le site où seront implantés le centre de formation des métiers et le collège technique agricole.

La ville de Kabo a constitué la dernière étape de la visite du ministre dans le département de la Sangha. Ici également, il y sera construit un centre de formation en métiers de bois, de menuiserie et de mécanique générale. À en croire l'administrateur maire de cette ville, ce projet sortira la jeunesse de la localité de l'oisiveté dans laquelle elle est plongée depuis la ferme-



Le ministre Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes et le maire de Kabo

ture de la scierie de la Congolaise industrielle des bois. Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'est ensuite rendu dans le département de la Likouala, plus précisément à Bétou, où il s'est entretenu avec les responsables de la so-

ciété forestière Likouala Timber pour les sensibiliser aux contrats de travail. Il leur a réprécisé les dispositions des circulaires relatives aux conditions d'emploi des étrangers en République du Congo.

Là également, le ministre a

sollicité la contribution de Likouala Timber dans le cadre de l'octroi des machines et autres accessoires de formation aux apprenants du futur centre de formation professionnelle qui va être construit sous peu.

La Rédaction



REPUBLIQUE DU CONGO
 PROJET EAU, ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU) / Financement : Banque mondiale
 Financement : Agence française de Développement (AFD)
 BP 2099 BRAZZAVILLE.
 Tél. : [00 242] 05 556 87 87 Email : pedu_congo@yahoo.fr



**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N° F011/PEEDU-FIAE 2019
 POUR L'ACQUISITION DE PETITS ENGIN DE TRAVAUX
 AU PROFIT DE LA CONGOLAISE DES EAUX (LCDE)
 EX- SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)
 Date : Le 23 Février 2019**

1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de fournitures de Petits engins de Travaux au profit de La Congolaise des Eaux (LCDE) ex- Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE).

2. L'Unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

• Lot 1 : Mini pelles, Chariots élévateurs, Marteaux piqueurs, Pilonneuse, Tronçonneuses, etc.

• Lot 2 : Poste à souder, détecteurs de métaux et conduites, machine à percer sous pressions, Caméra pour puits et caméra thermique, etc.

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

2^e étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
 B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,

Tel: +242 05 556 87 87

E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi

3. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel

d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Trois cent mille (300 000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du PEEDU N° 30011 00020 90000130905 77 domicilié au Crédit du Congo agence de Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au PEEDU contre remise d'un récépissé.

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

5. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 07 Mai 2019 à 12 heures.

6. Les Offres doivent comprendre une

garantie de soumission pour un montant de :

• Neuf (9) millions (9.000.000) FCFA pour le lot 1 ;

• Trois (3) millions (3.000.000) FCFA pour le lot 2 ;

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus, le 07 Mai 2019 à 13 heures.

7. Les exigences en matière de qualifications sont :

• Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN3-1 et FIN 3.2

• Capacité technique basée sur le formulaire EXP 1

(Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N° F010/PEEDU-FIAE 2019
 POUR L'ACQUISITION DE PIÈCES DE MAINTENANCE DE RESEAUX
 AU PROFIT DE LA CONGOLAISE DES EAUX (LCDE)
 EX- SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE).
 Date : Le 23 Février 2019**

1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de fourniture de pièces de maintenance de réseaux au profit de La Congolaise des Eaux (LCDE) ex- Société Nationale de Distribution d'Eau (SNDE).

2. L'Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de pièces de maintenance de réseaux.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU) 2^e étage du siège du Ministère de l'Équi-

pement et de l'Entretien Routier
 B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
 Tel: +242 05 556 87 87

E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Neuf (9) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi.

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Trois cent mille (300 000) FCFA. Le paiement devra être effectué uniquement sous la forme d'un versement au compte du PEEDU N° 30011 00020 90000130905 77 domicilié au Crédit du Congo agence de Brazzaville. Le Document d'Appel d'offres sera alors retiré au PEEDU contre remise d'un récépissé.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 08 Mai 2019 à 12 heures.

7. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de Dix millions (10 000 000) FCFA. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus, le 08 Mai 2019 à 13 heures.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

• Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN3-1 et FIN 3.2 ;

• Capacité technique basée sur le formulaire EXP 1 ;

• Pas de résiliation de marché prononcée aux torts exclusifs du Soumissionnaire au cours des 5 (cinq) dernières années

(Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO

ELECTRICITÉ

Encore du chemin à parcourir pour vaincre les délestages à Brazzaville et Pointe-Noire

Les coupures intempestives du courant se sont amplifiées ces derniers temps dans les deux villes. Interpellé, le 5 mars, par l'Assemblée nationale, le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serges Blaise Zoniaba, a évoqué des problèmes techniques divers sur le réseau dont la réparation peut s'étendre sur plusieurs mois.

Dans l'hémicycle, le membre du gouvernement a été clair sur la sempiternelle question de coupures intempestives du courant dans les deux principales agglomérations du pays, justifiant ce désagrément volet par volet.

Selon Serge Blaise Zoniaba, ces délestages sont en partie dus à l'insuffisance des réserves stratégiques qui ne favorisent pas l'équilibre entre les postes de haute tension de Tsiélampo, à Brazzaville, et celui de Mongo Kamba, à Pointe-Noire, sans oublier la vétusté des équipements sur l'ensemble du réseau.

« Ces délestages à Brazzaville et Pointe-Noire sont causés, entre autres, par la saturation du réseau aux heures de pointe, la surcharge des lignes de distribution due à l'extension anarchique de nos agglomérations. Il faut aussi ajouter à cela la saturation des lignes haute et moyenne tension », s'est justifié le ministre de l'Energie et de l'hydraulique.

Il a souligné, par ailleurs, que le gouvernement est bien conscient de cette défaillance et attache du prix à résoudre cette épineuse question de coupures répétées d'électricité. Ainsi, pour sortir de cette situation, le ministre a dit que les solutions

sont en cours d'implémentation et un plan de redressement est établi et se met en œuvre à différents

niveaux. Il s'agit d'accroître la capacité de production de la centrale électrique du Congo, en y installant

une troisième turbine afin d'augmenter l'offre de l'électricité à 150 MW ; de réhabiliter et renforcer la centrale

à gaz de Ndjéno, avec l'objectif de la porter jusqu'à 100 MW.

De même, a renchéri Serge Blaise Zoniaba, quarante postes de moyenne et basse tension sont en pleine réhabilitation, dont vingt-cinq à Pointe-Noire et quinze à Brazzaville. Le processus semble long, ce qui sous-entend que la population doit encore prendre son mal en patience.

La surfacturation, un autre problème décrié

La situation de l'augmentation abusive des factures dans les ménages, dont les abonnés ne cessent de décrier, a été abordée par le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, qui a reconnu les faits. Il a, cependant, rassuré que des mesures sont déjà prises pour combattre cette injustice.

« En ce qui concerne la surfacturation, elle est intolérable. Elle fait partie des critères d'évaluation de l'équipe dirigeante, nous avons donné des orientations à ce sujet et l'agence de régulation jouera son rôle. La lutte doit se poursuivre avec détermination pour régler cette question », a promis Serges Blaise Zoniaba.

Firmin Oyé



Des installations électriques

COOPÉRATION

L'UE aidera le Congo dans la pérennisation des infrastructures routières

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, et l'ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, ont fait le point sur l'amélioration de la qualité des services publics confiés au ministère, notamment en matière de gouvernance du système routier.

« Vous savez que l'UE a soutenu un programme de gouvernance, le Projet d'appui à la gouvernance et à l'entretien routier (Pager), qui a abouti à la stratégie nationale de transport, à la mise en place d'un mécanisme électronique qui définit toutes les infrastructures routières. Et donc, ce mécanisme doit être pérennisé », a précisé le diplomate de l'UE.

À propos des grandes questions essentielles qui sont en cours des débats, à savoir la mise en place d'une agence de deuxième génération d'un fonds routier et de la Nationale 1 et de la Nationale 2 qui a été déjà mis en concession, Raul Mateus Paula a déclaré : « On a examiné un peu les perspectives pour la RN2 et ensuite l'entretien routier ; les fonds consacrés à cet entretien, il y a, bien entendu, le financement de l'UE de la route Kinkala-Mindouli qui, vous le savez, est un investissement extrêmement important et

il y a la question de la contrepartie du gouvernement qui n'a pas suivi. Sur ce, j'ai donc réitéré le message que j'ai déjà fait passer à d'autres membres du gouvernement ; que ce soit le ministre des Transports, le ministre des Equipements et d'autres sur l'importance que nous attachons à la pérennisation de cet investissement et à la finalisation des travaux lorsque le gouvernement aura des moyens, que ce soit une priorité ».

A cette occasion, un autre point a été une fois de plus abordé : le volet formation des cadres. « Là aussi, l'UE s'aligne sur les priorités du gouvernement. Il y a la stratégie nationale qui a été définie, c'est la priorité de ce plan. En effet, c'est une question qui se pose dans tous les secteurs et qui est liée à la diversification de l'économie du Congo qui est un vrai enjeu stratégique », a conclu l'ambassadeur.

Guillaume Ondzé

8 MARS

L'Unesco encourage les femmes à étendre leurs compétences numériques

En prélude à la célébration de la Journée internationale des femmes sur le thème « Les femmes dans l'espace numérique », la directrice générale de l'agence onusienne, Audrey Azoulay, a expliqué, dans son message publié le 6 mars, que le fossé digital entre les genres par rapport aux hommes s'est creusé en 2016.

La séparation qui existe entre les femmes et les hommes dans le domaine du numérique a été révélée dans le rapport de la commission « La large bande au service du développement durable », rédigé en collaboration avec l'Unesco, a indiqué Audrey Azoulay, avant d'ajouter qu'on dénombrait plus de deux cent cinquante millions de femmes sans accès à l'internet. « Les femmes sont moins connectées, moins bien formées à l'utilisation de l'outil informatique et aux compétences qui y sont liées. Elles sont aussi moins susceptibles d'être embauchées par des entreprises technologiques, avec souvent un salaire inférieur à celui de leurs collègues masculins », a-t-elle poursuivi.

A titre d'exemple, la directrice générale a fait savoir que les femmes ne représentent que 22% des professionnels de l'intelligence artificielle. Cette année, a-t-elle dit, l'Unesco a pour ambition de redresser la balance, en célébrant les pionnières qui ont repoussé les limites de ces connaissances dans les domaines tels que l'information quantique, l'innovation numérique et l'intelligence artificielle.

Elle a exhorté les filles et les femmes à se tourner vers les disciplines liées à la science, la technologie, l'ingénierie et

aux mathématiques par le biais du projet « Girls can code ». L'Unesco a assuré les femmes de son soutien à la culture, l'accès à la création numérique, à l'égalité des genres dans les industries de la création à travers l'initiative « You are next » ainsi qu'avec son partenaire Sabrina Ho.

Audrey Azoulay a, par ailleurs, décrié le phénomène du harcèlement très fréquent chez les jeunes femmes âgées de 18 à 29 ans. Ce phénomène occasionne les femmes à quitter les plates-formes en ligne pour se protéger des cyberattaques et du harcèlement. « L'Unesco, en tant qu'organisme du système des Nations unies dédié à l'information et à la communication, est en première ligne pour combattre la discrimination des genres, déconstruire les stéréotypes qui circulent dans les médias et lutter contre le harcèlement en ligne afin de prendre part à ce combat contre les stéréotypes », a-t-elle rappelé.

Notons qu'au Congo, la Journée internationale des femmes sera célébrée à Impfondo, dans le département de la Likouala. A Brazzaville, plusieurs activités sont prévues à cette occasion dont des échanges, ateliers et expositions des femmes et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

SÉCURITÉ

La direction générale de la police s'imprègne des problèmes du personnel

Le directeur général de la police, Jean François Ndengué, a amorcé une série de descentes dans les commissariats centraux pour s'enquérir des problèmes auxquels les policiers sont confrontés, afin d'apporter des solutions adéquates et obtenir de bons résultats sur le terrain.

Le commissariat de la Tsiémé, dans le sixième arrondissement de la capitale, Talangai, est la première structure visitée, le 5 mars. Le général Jean François Ndengué était accompagné par le directeur de la sécurité publique, le colonel Delphin Didace Yobi, et celui du département de Brazzaville, le colonel Jean Pierre Okiba. Le dialogue franc qu'il a instauré a permis aux subalternes d'énumérer les différents maux auxquels ils sont confrontés dans l'exercice de leurs missions régaliennes de sécurisation des personnes et des biens, de lutte contre le banditisme...Le problème de l'insuffisance du matériel roulant et de transmission, ainsi que l'épineuse question d'avancement en grades ont été également évoqués.

Le 6 mars, le directeur général



Le directeur général de la police, au centre, en échange interactif avec les subalternes

de la police a poursuivi sa descente au commissariat central de la Mfoa, dans le troisième arrondissement, Poto-Poto. Ce sont quasiment les mêmes problèmes qui ont été posés, notamment ceux ayant trait

à la carte professionnelle, à l'identification rapide en intervention, etc. Les policiers sont, par ailleurs, revenus à la charge sur l'avancement car certains d'entre eux ont totalisé dix ans au même galon. « Pour bénéficier de l'avancement, il y a des critères bien définis. Ce sont ceux qui les remplissent tout en tenant bons dans l'exécution des missions pour l'intérêt du service qui en bénéficient. Personne n'est donc visé de façon particulière », a précisé le colonel Delphin

Didace Yobi.

Abondant dans le même sens, le directeur départemental de la police, le colonel Jean Pierre Okiba, a souligné qu'il ne suffit pas de dire que l'on est pas avancé en grade car il faut, par ailleurs, analyser minutieusement les dossiers de chacun avant que la hiérarchie ne décide de l'avancement.

Les descentes du directeur général de la police se poursuivront jusqu'au 8 mars. Le travail de terrain qu'effectuent le général Jean François Ndengué et sa suite traduit

l'exécution des instructions données par le président de la République, chef suprême des armées qui, à l'occasion du réveillon d'armes le 31 décembre dernier, avait appelé à mieux gérer le personnel et le matériel pour l'intérêt du service.

Le général Jean François Ndengué est donc en train de toucher du doigt les problèmes auxquels le personnel est confronté afin de trouver les solutions qui permettront à la police d'assumer au mieux ses missions régaliennes.

Romnique Makaya

« Pour bénéficier de l'avancement, il y a des critères bien définis. Ce sont ceux qui les remplissent tout en tenant bons dans l'exécution des missions pour l'intérêt du service qui en bénéficient. Personne n'est donc visé de façon particulière »

MÉDIAS

Des journalistes sensibilisés à l'usage de l'Atlas forestier du Congo

Une dizaine de professionnels de l'information s'imprègne, du 6 au 7 mars à Brazzaville, de l'outil d'alerte mis au point par le ministère de l'Économie forestière et l'ONG américaine WRI (World resources institute), spécialisée dans la protection environnementale.

L'échange avec les médias est initié par l'équipe technique de WRI et vise à aider les participants dans leur travail d'investigation et de collecte d'information en lien avec la gestion forestière. L'objectif de la rencontre, d'après Éric Parfait Essomba, chef d'équipe WRI-Congo, est non seulement de vulgariser la plate-forme, mais aussi d'accompagner les journalistes congolais à jouer leur rôle d'alerte.

L'Atlas forestier interactif du Congo est un système d'information disponible en ligne censé faciliter l'accès à des informations objectives et actualisées du secteur forestier national. « Les éléments à obtenir pour écrire un article fondé sur une problématique découlant d'une analyse cartographique », a-t-il poursuivi.

Avec environ 23,5 millions d'hectares de forêt, soit 69% de son territoire national, et un taux de déforestation de 0,05% par an (douze mille hectares/an), la République du Congo est engagée dans une politique



Les participants lors de l'atelier

de gestion durable des forêts. Dans ce sens, a expliqué un des intervenants, Joseph Mangouendé, l'Atlas forestier intervient comme l'un des précieux moyens qui permettent d'améliorer la protection de l'environ-

nement. L'idéal est de renforcer la gestion des forêts et la planification de l'utilisation des terres en réunissant, sur une même plate-forme standardisée, les informations sur les principales

catégories d'utilisation des terres. Cet instrument montre comment détecter et localiser une perte du couvert arboré, d'aborder la question de superposition des permis et analyser les impacts des affectations des

terres sur les droits des communautés locales.

L'Atlas présente des exemples concrets de la manière dont les activités humaines conduisent à l'extinction d'espèces, le nombre de bois coupés durant une période donnée, la dégradation des sols. Il précise pour autant les acteurs impliqués dans les activités dénoncées comme les sociétés forestières ou minières, les concessions et les types de certifications, y compris des mesures à prendre en matière de protection des sols et d'utilisation durable des terres et de l'eau.

En ce qui concerne les fonctionnalités de l'Atlas, une équipe conjointe du ministère de l'Économie forestière et WRI se charge d'actualiser la base de données au fur et à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles à travers une application cartographique. Des données satellitaires sont périodiquement collectées et mises sur la plate-forme.

**Fiacre Kombo
et Bruno Okokana**

SANTÉ PUBLIQUE

Le projet d'établissement du CHU bientôt mis en œuvre

Un travail préliminaire du plan d'action avait été produit par une équipe de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris. La version définitive de ce document, véritable programme d'activités pluriannuel du plus grand établissement sanitaire du Congo, a été adoptée lors de la 23e session du comité de direction, tenue en octobre 2018.

Un atelier de planification de la mise en œuvre du projet d'établissement du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Brazzaville s'est ouvert, le 5 mars, sous l'égide du directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Florent Balandino, en présence des experts de l'Expertise France et de l'Unité de santé internationale de l'université de Montréal.

Organisé avec l'appui d'Expertise France, cet atelier s'inscrit dans la suite logique de la vulgarisation de ce document de travail dont la réalisation annuelle permettra au CHU de tendre vers le véritable troisième niveau des soins qui doit être le sien. Il permettra également aux trente-huit cadres retenus pour y prendre part de renforcer leurs capacités dans la planification opérationnelle des actions prévues dans le projet d'établissement ; de hiérarchiser les actions prioritaires et de produire un plan opérationnel de mise en œuvre de ce projet pour les années 2019-2023.

Ainsi, pendant les cinq jours que durera l'atelier, les participants vont échanger sur les différentes thématiques ayant trait à la planification opérationnelle et à la gouvernance; effectuer des choix qui guideront les actions des trois prochaines années; produire des supports de travail qui feront office de véritables boussoles dans



les activités quotidiennes de l'établissement.

« J'ose espérer qu'à l'issue des travaux, chacun de vous sera en mesure de s'approprier ce document et de l'appliquer, de manière à ce que le CHU ait un rôle moteur en matière de projet d'établissement et ouvre ainsi la voie à d'autres structures sanitaires de notre pays », a déclaré, dans son discours d'ouverture, le directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la population.

Intervenant à son tour, le directeur général sortant du CHU, Jérémie Mouyikoua, s'est dit satisfait de voir être organisé cet atelier. « Ce faisant, j'aimerais remercier tous nos collaborateurs qui ont très activement participé à l'élaboration de ce projet d'établissement. Et, encore une fois, non seulement saluer leurs implications, mais souhaiter une excellente

appropriation de cet outil de travail que nous savons être absolument important pour la gestion de l'établissement qui est le CHU et pour tout son fonctionnement », a-t-il ajouté.

Soulignons que le projet d'établissement précise les modalités d'organisation et de fonctionnement de la structure. Pour chaque établissement social et médico-social, il est élaboré un document de travail qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations. Ce projet d'établissement du CHU pour les années 2019-2023, rappelons-le, constitue en définitive la première expérience du genre. Il a été développé sur la base d'un diagnostic sans complaisance des insuffisances, des dysfonctionnements et autres faiblesses de l'établissement, y compris leurs causes et conséquences. Cinq composantes la structurent, à savoir des projets médicaux, soins infirmiers, logistique, formation et recherche ainsi que le projet de gouvernance.

Guillaume Ondzé

AFRICA CEO FORUM AWARDS

L'édition 2019 va promouvoir le leadership féminin

Le leadership féminin sera à l'honneur de l'événement qui aura lieu du 24 au 25 mars à Kigali, au Rwanda.

Pour cette septième année, l'événement distinguera les performances économiques des dirigeants, des entreprises et des investisseurs en Afrique.

Le nouveau prix du "Gender leader of the year" sera confié à l'entreprise qui s'est distinguée à travers ses actions en faveur de la diversité des genres sur l'année écoulée, notamment au sein de ses instances dirigeantes.

Chaque année, les Africa ceo forum awards distinguent les dirigeants, entreprises et investisseurs dont la stratégie et les performances ont le plus contribué à la dynamique de croissance du continent africain sur l'année écoulée à travers cinq prix, allant du "Ceo of the year" au "Disrupter of the year".

Ce grand rendez-vous des décideurs politiques, des chefs d'entreprises et d'autres investisseurs opérant en Afrique va connaître une innovation cette année avec le lancement du prix du « Gender leader of the year ».

C'est un trophée mettant en lumière l'entreprise qui s'est plus distinguée par ses actions de promotion du leadership féminin, notamment au sein de ses instances dirigeantes, selon trois critères : la représentativité des femmes dans le conseil d'administration de l'entreprise, le pourcentage de femmes au sein du comité exécutif du groupe et de ses filiales, et la stratégie de l'entreprise en termes de promotion du leadership féminin.

Autre innovation, le prix du "Disrupter of the year" qui récompensera le dirigeant d'une jeune entreprise, créée il y a moins de dix ans, dans le domaine des nouvelles technologies. Cette entreprise se distingue par un potentiel de croissance en Afrique et le caractère disruptif de ses activités, bouleversant les stratégies habituelles des grands groupes en proposant des solutions innovantes.

En partenariat avec Mazars, les Africa ceo forum awards 2019 décerneront au total cinq prix au soir du 25 mars parmi les finalistes des catégories suivantes : "Ceo of the year", "African champion of the year", "Gender leader of the year", "International company of the year", "Disrupter of the year".

Christian Brice Elion

MIGRATION

L'UE doit poursuivre les progrès accomplis au cours des quatre dernières années

Dans la perspective du Conseil européen de mars, la Commission européenne a dressé, hier, le bilan des progrès accomplis au cours des quatre dernières années et décrit les mesures qui sont encore nécessaires pour relever les défis actuels et futurs en la matière.

Face à la crise des réfugiés, la plus grave qu'ait connue le monde depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Union européenne (UE) est parvenue à

susciter un changement radical en matière de gestion des migrations et de protection des frontières. Elle a offert une protection et un soutien à des mil-

lions de personnes, sauvé des vies, démantelé des réseaux de passeurs et permis de réduire le nombre d'arrivées irrégulières en Europe à son niveau le plus

bas enregistré en cinq ans.

Néanmoins, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour assurer la pérennité de la politique migratoire de l'UE, compte tenu d'un contexte géopolitique en constante évolution et de l'augmentation régulière de la pression migratoire à l'échelle mondiale, indique le communiqué publié mercredi à Bruxelles.

Depuis trois ans, les chiffres des arrivées n'ont cessé de diminuer et les niveaux actuels ne représentent que 10 % du niveau record atteint en 2015. En 2018, environ cent cinquante mille franchissements irréguliers des frontières extérieures de l'UE ont été détectés. Toutefois, le fait que le nombre d'arrivées irrégulières ait diminué ne constitue nullement une garantie pour l'avenir, eu égard à la poursuite probable de la pression migra-

toire. Il est donc indispensable d'adopter une approche globale de la gestion des migrations et de la protection des frontières.

En matière de migration, il est nécessaire d'adopter une approche qui comprenne des actions menées avec des partenaires à l'extérieur de l'UE, aux frontières extérieures et à l'intérieur de l'UE. Il ne suffit pas de se concentrer uniquement sur les problèmes les plus urgents. La situation exige une action constante et déterminée en ce qui concerne l'ensemble des éléments de l'approche globale, pour chacun des quatre piliers de l'agenda européen en matière de migration : la lutte contre les causes de la migration irrégulière, la gestion renforcée des frontières, la protection et l'asile et enfin la migration légale et l'intégration.

Xinhua



Des migrants

JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Quatre athlètes vont représenter le Congo à Abu Dhabi

Marie-Louise Loukounkou, Gaëtan Meya, Syntiche Gantselé et Donna Dieu Moussounda Oko vont prendre part à la quatorzième édition des Jeux olympiques des sportifs ayant une déficience intellectuelle.

La compétition aura lieu du 14 au 21 mars à Abu Dhabi, aux Emirats arabes unis. La cérémonie de présentation de ces quatre athlètes congolais s'est déroulée le week-end dernier, à Brazzaville. Les

Diablos rouges déficients intellectuels s'exprimeront en athlétisme, notamment dans la catégorie de 100m, 200m et en saut en longueur.

Conscients de leurs potentiels, ces athlètes comptent sur le soutien du public sportif congolais. « Chers parents, ne nous cachez plus dans les maisons car nous avons envie de nous exprimer comme les autres. Nous avons besoin de pratiquer quotidiennement le sport, parce que cela est notre seul remède. Merci à tous ceux qui valorisent les personnes vivant avec déficience intellectuelle. Ayez confiance en nous car, nous allons représenter le Congo », a indiqué Syntiche Gantselé, l'une des Diablos rouges déficients intellectuels.

Simon Ibovi, président de Spécial Olympique Congo Brazzaville, a remercié les autorités congolaises pour leur implication dans la cause des personnes vivant avec handicap. Il a, en outre, profité de l'occasion pour rappeler au public que la



Simon Ibovi et les athlètes ayant une déficience intellectuelle

participation des athlètes congolais aux Jeux olympiques spéciaux d'Abu Dhabi était l'un des points inscrits dans la feuille de route de la structure qu'il dirige. « Aujourd'hui ce n'est plus un rêve, c'est maintenant une réalité. Je profite de cette cérémonie pour

demander aux parents de nous emmener gratuitement les enfants ayant une insuffisance physique ou intellectuelle. Nous sommes émus de regarder la joie que ces athlètes ressentent. Nous devons tous les accompagner dans nos prières », a préci-

sé Simon Ibovi. Cette compétition est ouverte aux amateurs et professionnels (hommes ou femmes). Les athlètes venus de plusieurs pays du monde vont concourir sur vingt-six disciplines.

Rude Ngoma stagiaire

« Chers parents, ne nous cachez plus dans les maisons car nous avons envie de nous exprimer comme les autres. Nous avons besoin de pratiquer quotidiennement le sport, parce que cela est notre seul remède. Merci à tous ceux qui valorisent les personnes vivant avec déficience intellectuelle. Ayez confiance en nous car, nous allons représenter le Congo »

REMERCIEMENTS

M. Albert Ganguia, Mme Yvonne Akondzo Kosso et familles, les enfants Okoï remercient de tout cœur les parents, amis et connaissances pour leur soutien et leur assistance lors de la veillée ainsi que pendant les obsèques de leur frère, père et oncle, Alexis Georges Okoï, ancien ambassadeur du Congo au Gabon et en RDC, ex- Zaïre.

« Réjouissez vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux ». Matthieu 5 : 12



IN MEMORIAM

4 Mars 2018-4 Mars 2019

Voici une année jour pour jour que tu nous quittais : Letembet Ippet Gérard. Le vide que tu as laissé témoigne de l'importance de ce que tu étais pour la famille. Nous ne t'oublierons jamais. En cette date de triste anniversaire, tes frères, sœurs et enfants prient tous ceux qui t'ont connus et aimés d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Des messes seront dites à : Ste Anne, la Cathédrale Sacré Cœur et en la paroisse Ste-Marie de Ouenzé Gérard !!!! Dors en paix, dans ton sommeil éternel



NECROLOGIE

M. Jean Fernand Eyondzo, les enfants Somboko (Victoire Prestige, Nazaire, Petrony, Jaëlle) et Stanislas Okassou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du village Oyoué, district de Makoua, du décès de leur sœur, mère et tante paternelle, Antoinette Somboko, survenu le 26 février 2019 à Brazzaville.

La veillée se tient au domicile de la défunte, sis n°47, rue Venza, arrêt de bus « Trois étoiles », Nkombo CNRTV. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Djason philosophe, les familles Yoka et Morabandza ont la profonde douleur d'informer les amis et connaissances du décès de M. René Eyoka (le vieux Shalai), agent retraité du Trésor public, le 2 mars 2019 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°60 de la rue Sangha à Talangaï (Référence bar Shalai, avenue Marien-Nguoubi. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Gassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Ecosse, quart de finale de la Coupe

Sans Clevid Dikamona, resté sur le banc, Heart of Midlothian fait match nul sur le terrain de Patrick Thistle (1-1). Les deux formations disputeront un match d'appui le 12 mars. A Edimbourg.

France, 27^e journée, 2^e division

Alors qu'ils ont compté 2 buts d'avance sur le leader messin, les Havrais enchainent finalement un sixième match consécutif sans victoire. Fernand Mayembo, titulaire, et ses coéquipiers ont en effet vu Metz marquer à deux reprises sur des erreurs du malheureux burkinabé Coulibay (63^e et 79^e). Et sans un grand Thuram, le score aurait pu être plus lourd pour les Normands.

De son côté, Fernand Mayembo a fait le boulot et a pesé dans la surface messine sur chaque coup de pied arrêté. Moins souverain dans ses relances.

Avec 38 points, Le Havre est désormais 10^e, à 7 longueurs de la 5^e place. Les play-offs s'éloignent pour le HAC.

Camille Delourme

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE SCRABBLE FRANCOPHONE

Edson Ikouadja sollicite l'aide des pouvoirs publics et des sponsors

La quatrième édition de la compétition aura lieu du 18 au 20 avril, à Brazzaville. À un mois de ce rendez-vous, le président de la Fédération congolaise de scrabble, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, a demandé l'implication des autorités sportives et des sponsors pour garantir son succès.

Les bons résultats des scrabbleurs congolais pendant les grandes compétitions mais aussi le dynamisme de la fédération congolaise de la discipline n'ont pas échappé aux instances mondiales de ce jeu de société. Ainsi, il a été confié au Congo l'organisation de la quatrième édition des championnats d'Afrique à Brazzaville. Un honneur mais surtout une grande responsabilité pour le pays. « *Le Congo a été choisi pour accueillir cette compétition continentale. Les championnats du monde de scrabble interviendront au mois de juillet. Les préparatifs, côté organisation administrative, se passent assez bien. Nous allons accueillir dix-neuf délégations et environ deux cents joueurs. L'événement se passera au complexe sportif de Kintélé et à l'hôtel la Concorde. Une bonne partie de la prise en charge sera faite par les délégations elles-mêmes. C'était l'une des conditions que nous avons posées pour abriter cet événement. Notre souci majeur se situe au niveau de notre propre équipe nationale.*

La Fédération congolaise de scrabble n'a aucune subvention ni de budget. Nous ne savons pas encore si notre équipe nationale composée de vingt joueurs sera logée à Kintélé comme les autres. Comment nos joueurs seront-ils habillés et où logeront-ils ? Autant d'interrogations à résoudre au plus vite car le temps presse », a déclaré Edson Ikouadja.

La réussite de l'événement, selon lui, dépend de l'implication de tous. « *Je lance donc cet appel pour dire au ministère en charge des sports, aux autres pouvoirs publics et aux sponsors de nous venir en aide maintenant. Il est inadmissible que nous qui organisons la manifestation soyons encore en train de se chercher et de tâtonner. Bien que le scrabble ne soit pas encore trop connu du grand public, le Congo a un palmarès alléchant au niveau mondial. Tenez ! Mouanda Parfait est champion du monde de scrabble classique, Cyrille Tchicaya est vice-champion d'Afrique de*



Edson Ikouadja, président de la Fédération congolaise de scrabble/DR

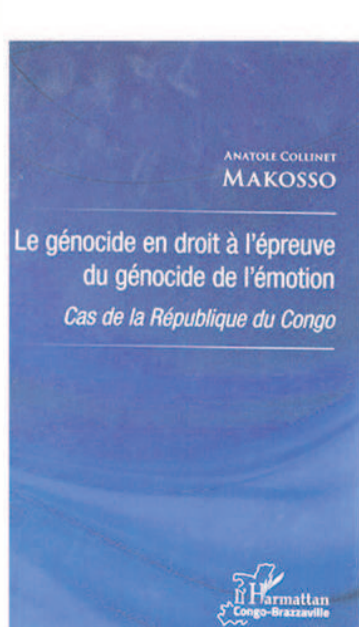
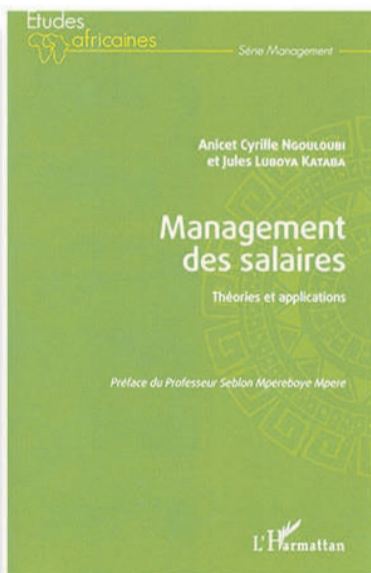
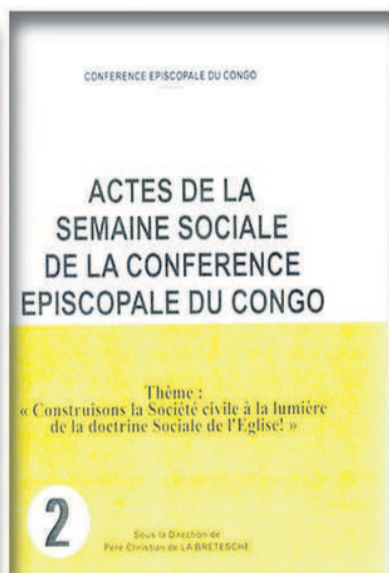
scrabble francophone. Nous aurons cinq épreuves majeures pour ces championnats : le classique, l'élite, le blitz, les pairs, le défi africain et la CAN (Coupe d'Afrique des nations) », a-t-il poursuivi.

Toutefois, les scrabbleurs congolais qui évolueront à domicile affûtent déjà leurs armes à travers les compétitions locales en attendant le regroupement des vingt joueurs qui défendront les couleurs nationales. Le président

de la Fédération a conclu en ces termes: « *Le scrabble valorise le vivre ensemble. Il n'y a pas beaucoup de jeux où les gens de différentes classes sociales s'asseyent autour d'une table pour se partager la même passion. Venez à notre aide ».* Signalons que le scrabble est un jeu qui consiste à former des mots à partir d'un certain nombre de lettres (sept en général choisies aléatoirement et à placer dans une grille carrée. Certaines cases sont identifiées). C'est la plus célèbre des jeux de lettres au monde. Il se joue dans presque tous les pays et en trente-six langues. Le jeu existe en plusieurs variantes, mais la plus utilisée en compétition est le duplicate qui enlève le facteur chance. L'intérêt pédagogique du scrabble n'est plus à démontrer surtout chez les plus jeunes en milieu scolaire. En France, le ministre de l'Enseignement a signé un partenariat avec la Fédération française de scrabble afin d'insérer le scrabble dans le programme des établissements scolaires.

Hervé Brice Mampouya

En vente à la librairie Les Manguiers, Les Dépêches de Brazzaville



INDUSTRIE CULTURELLE

Le ministre de la Culture apprécie à sa juste valeur le complexe Dénidé productions

Aménagé selon les normes de l'art au standing international, le complexe industriel situé à Ouenzé, le cinquième arrondissement de Brazzaville, a reçu le 5 mars, la visite de Dieudonné Moyongo.

Réalisé à 97%, le complexe industriel Dénidé productions a déjà dix-sept corps de métiers qui sont prêts. Le ministre de la Culture et des arts est allé s'imprégner de ce bijou qui sans nul doute contribuera à rehausser la musique congolaise qui, selon lui, est en train de régresser à travers certaines compositions. Car, selon Dieudonné Moyongo, cette musique est trop teintée des dédicaces communément appelées « Mabanga » dans le jargon musical congolais. Avec l'implantation de ce complexe haut de gamme, le ministre invite les artistes musiciens Congolais à offrir aux consommateurs des produits de bonne qualité. Une musique bien chantée et des chansons bien composées.

Le patron du complexe Dénidé productions a profité de l'occasion pour faire visiter à son hôte de marque les différents studios d'enregistrements et la salle de programmation. Il s'est agi, entre autres, des studios Émeraude avec ses vingt-quatre pistes ; Édith avec trente-deux pistes, et Émilienne avec quarante-huit pistes, à l'instar des studios de haut standing que l'on rencontre dans les grandes capitales du monde. Le ministre a visité également la salle Diamond mastering et la salle de production des CD et DVD.

« Le complexe n'est pas encore



Le ministre Dieudonné Moyongo et Dénidé expérimentant les pistes d'enregistrement/Photo Adiac

inauguré, mais j'ai voulu faire une primeur au ministre de la Culture et des arts, qui est, d'ailleurs, le premier ministre de la Culture à prêter attention à ce que fait la maison Dénidé productions. C'est une grâce pour moi de le recevoir dans ces locaux », a déclaré Denis Abdallah Nguesso, patron de la maison de productions.

En effet, bien que n'étant pas encore officiellement ouvert, les enregistrements ont déjà débuté dans ce complexe. Et une boutique vendant des supports pho-

nographiques est disponible à titre exceptionnel. « Nous avons dix-sept corps de métiers qui sont déjà prêts, mais il y a quelques compartiments qui ne sont pas encore terminés. En termes de réalisation, nous sommes déjà à 97%. En dépit de cela, nous avons déjà produit quelques artistes comme Jacques Koyo, Patrouille des stars, Favelas et autres... », a-t-il indiqué.

«Les industries culturelles, un levier de l'économie»

Devant cet imposant bâtiment et le matériel qu'il regorge, le ministre de la Culture et des arts ne pouvait qu'être ébahi. « Sincèrement, je suis subjugué parce que je ne savais pas qu'à Brazzaville, on avait un studio moderne, des équipements modernes. Je pensais simplement que Dénidé était en train de vendre des produits finis or, ils sont fabriqués sur place. Cela veut dire que les industries culturelles et créatives existent bien dans notre pays. Nous sommes venus appuyer ce qu'il

fait depuis plusieurs décennies. Certes, aujourd'hui nous avons des problèmes en ce qui concerne le financement de la culture, mais nous devons davantage nous informer de tout ce qui est fait sur le territoire national pour nous permettre de prendre à bras le corps le problème d'industrie culturelle », a souligné le ministre.

Dieudonné Moyongo a promis de booster le secteur des industries culturelles et créatives au Congo. « A compter de ce jour, nous allons travailler la main dans la main pour booster le secteur des industries culturelles et créatives dans notre pays. Parce que n'oubliez pas que les industries culturelles sont un levier de l'économie. Dénidé productions a des équipements modernes et on peut avoir jusqu'à plus de cent voix. Donc ici, on peut produire un orchestre symphonique, c'est extraordinaire », a témoigné le ministre.

Enfin, il a reconnu que le pays accuse des difficultés conjoncturelles mais en dépit de cela, Dénidé productions a déjà commencé à faire quelque chose et le ministère va le soutenir. Dieudonné Moyongo a, en outre, promis également de patronner la cérémonie d'inauguration de cette industrie.

Bruno Okokana

ELIMINATOIRES CHAN 2020

Le Congo sera face à la Guinée équatoriale

Exemptés du premier tour, les Diables rouges joueront en aller-retour face aux Nzalang Nacional, en septembre et octobre.

Le vainqueur de la double confrontation sera directement qualifié à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan), Ethiopie 2020. Le match aller aura lieu à Malabo, en Guinée équatoriale, dans la fourchette du 20, 21 et 22 septembre, et le retour se jouera à Brazzaville, dans la période allant du 18, 19 et 20 octobre.

À l'image des précédentes éditions, les matchs qualificatifs de cette sixième édition du Chan se joueront sur la base des zones géographiques avec un quota de places pour chacune d'elles. Jusqu'à ce jour, la Confédération africaine de football n'a pas encore déterminé les dates exactes de ces rencontres. Le calendrier de ces éliminatoires se présente comme suit :

Zone nord (deux qualifiés)
Premier tour
Algérie-Maroc
Tunisie-Libye
Zone ouest A (deux qualifiés)
Premier tour

Guinée Bissau – Mali
Cap-Vert – Mauritanie
Liberia – Sénégal
Deuxième tour
Vainqueur Cap-Vert-Mauritanie – Vainqueur Guinée Bissau-Mali
Vainqueur Liberia-Sénégal – Guinée
Zone ouest B (trois qualifiés)

Premier tour

Bénin – Togo
Deuxième tour
Vainqueur Bénin-Togo – Nigeria
Niger – Côte d'Ivoire
Ghana – Burkina Faso
Zone centre (trois qualifiés)
Premier tour
Centrafrique – Tchad
Deuxième tour
Vainqueur Centrafrique-Tchad – RDC
Sao Tomé-et-Principe – Cameroun
Guinée équatoriale – Congo
Zone centre-est (deux qualifiés)
Premier tour
Tanzanie – Soudan
Kenya – Burundi

Soudan du Sud – Ouganda
Somalie – Rwanda
Deuxième tour
Vainqueur Kenya-Burundi – Vainqueur Tanzanie-Soudan
Vainqueur Somalie-Rwanda – Vainqueur Soudan du Sud-Ouganda
Zone sud (trois qualifiés)
Premier tour
Botswana – Seychelles
Eswatini – Malawi
Deuxième tour
[1] Vainqueur Botswana-Seychelles – Zambie
[2] Vainqueur Eswatini-Malawi – Angola
Comores – Namibie
Madagascar – Mozambique
Lesotho – Afrique du Sud
Maurice – Zimbabwe
Troisième tour
Vainqueur match [2] – Vainqueur match [1]
Vainqueur Madagascar-Mozambique – Vainqueur Comores-Namibie
Vainqueur Maurice-Zimbabwe – Lesotho-Afrique du Sud.

Rude Ngoma (stagiaire)

SALON LIVRE PARIS 2019

Le Congo sera présent à l'événement

Pour son édition 2019, Livre Paris connaîtra la participation d'un collectif des écrivains et éditeurs congolais venus en grande partie du pays.

Le 15 mars prochain, Livre Paris ouvrira ses portes au public au parc des expositions de la Porte de Versailles. Le Congo, « Terre d'écrivains au mètre carré », annonce sa présence avec un stand qui sera mis à disposition par la délégation conduite par Hugues Ngouélondélé et Digne Elvis Tsalissan Okombi, tous deux auteurs et membres de l'association « Po na Ekolo ».

Dans ce nouvel espace baptisé pour la circonstance « Po na Ekolo », lieu de rendez-vous et de réseautage, les auteurs et les acteurs du monde du livre se positionneront face aux enjeux d'une politique culturelle et montreront au monde la riche production livresque du Congo.

Au-delà des rencontres autour du livre, seront organisées, comme à l'accoutumée, des conférences et les traditionnelles tables rondes avec les auteurs. Il est prévu également de faire la part belle aux maisons d'édition.

Confiants, les organisateurs, après une éclipse de deux ans au rendez-vous parisien, espèrent présenter la nouvelle vitrine de promotion littéraire du Congo, sans pour autant renier la voie déjà tracée par les précurseurs. Dans ce cadre, parmi les auteurs et éditeurs ayant confirmé leur participation, nous pouvons citer Kadima Nzusi, Itoua Dinga, Henri Djombo, Anatole Collinet Makosso, Aline Olga Lonziabeka, Emma Mireille Opa.

Pour la programmation, il est déjà acquis que l'artiste Doudou Copa assurera la soirée d'ouverture, le 14 mars. Une journée sera dédiée à la littérature jeunesse. Les poètes Sauve-Gérard Ngoma Malanda et Pierre Tsémou animeront les ateliers d'écriture et déclameront leurs poèmes.

« Nous démarrons un chantier de mutualisation et de mise en lumière à l'international de nos écrivains », a déclaré Digne Elvis Tsalissan Okombi, en précisant que le stand est ouvert à toutes celles et tous ceux qui portent les valeurs de la diversité et la richesse de la création littéraire congolaise.

Marie Alfred Ngoma